



## Sondage sur les assurances offertes aux retraités de la FNEEQ

Le 3 mars 2011

L'automne dernier, la FNEEQ et l'AREF (Association des retraités de la FNEEQ) ont lancé une vaste consultation conjointe afin de cerner le plus précisément possible le degré de satisfaction des personnes couvertes par la police d'assurance collective des retraités, la 1011.

Par la même occasion, presque quinze ans après sa mise en place, nous souhaitons savoir si les adhérents désiraient que ce régime soit maintenu pour les prochaines années.

Nous avons alors expédié 6 857 exemplaires d'un sondage qui s'adressait aux adhérents actifs de 55 ans et plus, ainsi qu'à tous les adhérents retraités.

Deux mille personnes nous ont répondu, ce qui représente un taux de participation de près de 30 %.

Parmi les répondants, 76 % ont opté pour le maintien de l'actuelle assurance collective offerte aux retraités.

Le même pourcentage de personnes se sont dites très satisfaites, ou plutôt satisfaites, de la police 1011.

À la lecture de ces résultats, la FNEEQ et l'AREF ont décidé de maintenir la police d'assurance collective 1011 en vigueur.

L'AREF communique actuellement avec ses propres membres pour les informer de ces résultats.